

Sauvetage | Croix de Bronze

Prérequis : Détenir le brevet de Médaille de bronze

Durée : 20 heures + 4h d'évaluation

Local : Piscine (porte 13)

Prix du cours : 295 \$ - excluant le masque de poche

Manuel : *Manuel canadien de sauvetage*

Point de rencontre lors du premier cours : Sur le bord de la piscine (porte 13) à 16h

Dates des cours :

1	Samedi	16 mai 2026	16h à 20h
2	Samedi	23 mai 2026	16h à 20h
3	Samedi	30 mai 2026	16h à 20h
4	Samedi	6 juin 2026	16h à 20h
5	Samedi (<i>Révision et simulation d'examen</i>)	13 juin 2026	16h à 20h
6	Samedi (<i>Évaluation</i>)	20 juin 2026	16h à 20h

Autres informations :

- Vous pouvez seulement manquer 4 heures de formation pour des raisons urgentes. Un souper de famille ou d'autres loisirs ne sera pas autorisé comme raisons d'absences.
- La ponctualité est importante. Si un candidat doit arriver en retard, il est de sa responsabilité d'avertir le moniteur.

Matériel obligatoire :

- Manuel canadien de sauvetage ;
- Masque de poche (à acheter) ;
- Gants;
- Sifflet;
- Short et t-shirt qui peuvent aller dans l'eau;
- Serviette, lunettes, casque de bain et sandales;
- Bouteille d'eau et collations;
- Papier et crayons.

Inscription:

- Par internet : <https://complexe.idlm.ca/>
- En personne au Complexe sportif JDLM

Politique de remboursement du complexe sportif :

- **Annulation avant le début des cours**
 - Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, aucuns frais ou dédommagement ne vous seront réclamés.
- **Annulation après le début des cours**
 - En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription. Nous calculerons le prorata des cours déjà passés et nous appliquerons une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50\$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- **Autres informations importantes**
 - Nous ne procédons à aucun remboursement pour une absence à un cours.
 - Lors d'une annulation d'activité par le Complexe sportif le montant total de celle-ci vous sera remboursé. Lors d'une annulation d'une séance d'une activité par le Complexe sportif, celle-ci vous sera créditée au dossier.
 - Le remboursement se fera par chèque pour les inscriptions payées par Interac (débit/crédit), chèque ou argent. Pour les inscriptions payées par carte de crédit sur le portail, un remboursement sera fait directement sur la carte utilisée lors de l'inscription.